

Le palais de justice déménagera en 2016

LE SOIR

Le Soir Liège - 06 Mar. 2015

Pagina 28

Interrogé en commission de l'Intérieur par la députée fédérale Kattrin Jadin (MR) sur les mesures prises par rapport à l'état de délabrement du palais de justice de Verviers, le ministre Jan Jambon (N-VA) en charge de la Régie des bâtiments a expliqué qu'une partie du personnel déménagerait début 2016 dans le bâtiment «T Palm», également situé rue du Tribunal, en face du Palais de justice.

Le ministre a précisé que ce déménagement durerait six mois. Quant aux archives, elles seront provisoirement déplacées. L'opération, qui a débuté en janvier, se déroulera jusqu'au 3 avril prochain.

Quant aux problèmes structurels de salubrité, de stabilité et de vétusté relevés en 2013, ils seront bel et bien rencontrés dans le cadre d'une rénovation phasée qui fait actuellement l'objet d'un planning, selon M. Jambon.

Le ministre confirme que l'objectif est d'avoir des locaux rénovés et fonctionnels au sein du palais actuel et du bâtiment qui sera acquis en gros œuvre fermé et aménagé selon les besoins de la justice.

En 2012, des problèmes de stabilité avaient été mis au jour dans l'ancienne aile du palais de justice, côté place Paul Janson. Un an plus tard, les ingénieurs de la régie des Bâtiments décrétaient qu'il fallait démonter et reconstruire ce pan du palais de justice à l'exception de la façade. (b)

Copyright © 2015 Rossel & Cie. Alle rechten voorbehouden